



Juin 2020

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés,
ponceaux arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Volume 10, numéro 4



Bureau municipal : Sur rendez-vous seulement

Depuis le 1er juin 2020, le bureau municipal (1408, rue Principale) est ouvert au public mais vous devez avoir pris rendez-vous auparavant. Veuillez donc téléphoner avant de vous déplacer: (418) 685-3825 (Direction générale: Poste 202 Permis: Poste 203 Travaux publics: Poste 401 Réception: Poste 200)

Merci de votre collaboration

Taxes municipales 2020—Rappel

Avec la situation exceptionnelle de Covid-19 ce printemps, les échéances des 2 premiers versements de taxes municipales avaient été reportées. Nous vous rappelons que le 2e versement venait à échéance le 25 juin 2020. Des frais (13% l'an) s'ajoutent aux sommes dues.



Vu le temps très sec que nous connaissons depuis plusieurs semaines, nous demandons aux citoyens qui utilisent le réseau d'aqueduc municipal de limiter le plus possible leur consommation d'eau. Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration.

Dans ce numéro:

Procès-verbaux 1er et 8 juin 2020	2-4
Assemblées conseil municipal	4
Devenir responsable d'un service de garde en milieu familial; Aide financière installation septique	5
Maltraitance envers les aînés; Sécurité piscines	6-7
Offre d'emploi: Préposé à la gestion du cimetière	8
Centre Molé; Fermières; HLM; Matériel médical	9
CAPCHA; FADOQ; Comptoir d'Aubaines; Service incendie	10
Jeux d'eau; Berce du Caucase	11
Chambre de Commerce	12-13
Aréna: Horaire casse-croûte, horaire piscine municipale	14
Informations fosses septiques	15
Inscription Passe-Partout	16
Bacs récupérateurs; Salle Optimiste; Popote roulante	17
Informations bibliothèque municipale	18-19
Vente chargeur sur roues; Patrimoine bâti	20
Société historique: Photo souvenir	21
Développement économique	22
Ordures; Recyclage; Filles d'Isabelle; Lampadaires défectueux; CEPS, Aide alimentaire	23
Information sur les feux à ciel ouvert	24



Bonnes
vacances à tous
les écoliers!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

*Voici quelques points du procès-verbal
d'une assemblée spéciale du Conseil
tenue au lieu ordinaire des sessions le
1er juin 2020.*

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LO- CALE VOILETS ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL ET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

20-06-02 Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local - AIRRL-2018-495

20-06-03 Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local - AIRRL-2018-531

20-06-04 Volet Redressement des infrastructures routières locales - RIRL-2018-789

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE, pour relancer l'économie dès 2020, le gouvernement du Québec a prévu un budget additionnel de 100 millions de dollars pour la voirie locale afin de mitiger les impacts découlant de la pandémie de COVID-19 ;

ATTENDU QUE des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 ont été ajoutées aux modalités d'application 2018-2021 du PAVL ;

ATTENDU QUE les dispositions temporaires sont applicables exclusivement aux demandes d'aide financière pour des travaux curatifs des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAVL ;

ATTENDU QUE les dispositions temporaires ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL ;

ATTENDU QUE le Ministère permet, en fonction de son indice de vitalité économique, l'octroi d'une aide financière maximale couvrant de 65 % à 85 % des dépenses admissibles pour le volet AIRRL et de 90 % à 95 % pour le volet RIRL ;

ATTENDU QUE l'aide financière est versée sur une période de 10 ans ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés

après la date figurant sur la lettre d'annonce et au plus tard le 31 décembre 2020 sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021 ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a choisi la source de calcul de l'aide financière suivante : estimation détaillée du coût des travaux ;

UR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Alain Dumas, appuyée par M. Gilles Pedneault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de LA MUNICIPALITÉ DE St-Côme-Linière confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

PRIORITÉ DE TRAVAUX – RÈGLEMENT EMPRUNT

20-06-05 Considérant l'adoption du règlement 344-2020 le 14 avril 2020 alors que la procédure d'adoption d'un règlement d'emprunt devait être nommée prioritaire pour être complétée (AM 2020-008 du 22 mars) ;

Considérant que l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai permet la poursuite des procédures en remplaçant la tenue du registre par une consultation écrite annoncée 15 jours à l'avance ;

Considérant que le Conseil désire poursuivre le dossier en remplaçant la procédure de tenue de registre par une consultation écrite en publiant un avis à cet effet avec une période de 15 jours (avec détails) ;

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à soumettre le règlement 340-2020 à une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en remplaçant la procédure habituelle de la tenue d'un registre par une consultation écrite tel que définie dans l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020 ;

Que toute correspondance à cet effet puisse être transmise par la poste, par courriel ou via le site internet de la municipalité, par les personnes habiles à voter désirant s'inscrire au registre pour s'opposer à l'adoption du règlement d'emprunt 344-2020 ;

DÉROGATION MINEURE – POURSUITE DE PROCÉDURE

20-06-06 CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme de la Municipalité a informé le conseil que la période actuelle est propice

au dépôt de demandes de dérogations mineures ;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la Loi sur la santé publique ;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement ;

CONSIDÉRANT QUE l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés ;

CONSIDÉRANT QUE la présente période (estivale) est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale (et de toute dérogation qui serait déposée) ;

CONSIDÉRANT QU'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal décide que les

demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite) ;

QU'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure ;

QUE les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis, par courrier, au bureau municipal situé au, 1408, rue Principale, à St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0, à l'attention de Mme Maryane Bélanger, ou par courriel stcome@stcomelinier.com au plus tard 15 jours après la publication de cet avis ;

QU'une fois le délai pour soumettre les commentaires expiré et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure ;

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 8 juin 2020.

COMPTES À ACCEPTER

20-06-10 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mai 2020 soient acceptés selon les chèques M2000021 à M2000022, C2000224 à C2000265 et L2000118 à L2000142 pour un déboursé total de 256 617,61 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION

Je, M. Gaétan Tremblay, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement no 346-2020 afin d'autoriser les « Commerces et services professionnels et personnels intégrés à une habitation » dans la zone Cb-51

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 346-2020

Premier projet de règlement amendant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin d'autoriser les « Commerces et services professionnels et personnels intégrés à une habitation » dans la zone Cb-51

ATTENDU que le conseil tiendra une période de consultation, étant donné la situation actuelle avec la pandémie Covid-19, la période de consultation est remplacée par une consultation écrite de 15 jours, cette

période aura lieu du 9 juin au 29 juin 2020 ; 20-06-11 Il est proposé par M. Robby Poulin

Appuyé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1

L'article 3.2.4, i) est modifié en ajoutant Cb-51 devant Cb-54 :

Article 2

L'article 3.2.10.4 est modifié en ajoutant le groupe d'usage « Commerce et service personnel et professionnel intégré à une habitation » à la zone Cb-51.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

SIGNATAIRES ACHAT TERRAIN – 1181, 2E AVENUE

20-06-12 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat du lot 3 746 745 connu sous l'adresse 1181, 2e Avenue.

OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL SUR RENDEZ-VOUS

20-06-13 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que le bureau municipal soit ouvert sur rendez-vous avec les recommandations de distanciation sociale et les mesures de protection recommandées pour le gouvernement.

OFFRE DE SERVICES — PROLONGEMENT PARC INDUSTRIEL

20-06-14 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Stantec, présentée par M. Jean-François Poirier, d'une somme de 11 700,00 \$, pour le prolongement du Parc industriel.

VENTE CAMION – INTER 2010

20-16-15 Que les enchères se sont terminées le 8 juin 2020, à 11 h.

Qu'une seule offre a été reçue.

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on vende le camion International 2010 à Globocam pour la somme de 5 000,00 \$ plus taxes.

PROGRAMME GESTION DES ACTIFS

20-06-16 Il est résolu que la municipalité de St-Côme-Linière demande au personnel

de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour le projet infrastructures municipales.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu que la municipalité de St-Côme-Linière s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

Inventaire des infrastructures municipales

Inventaire des entrées d'eau et leur localisation

Il est également résolu que la municipalité consacre 26 999,60 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

RÉSULTAT APPEL D'OFFRES — CARACTÉRISATION DES SOLS

Rejeté à 4/3

Contre : Le maire, M. Yvon Paquet, Mme Louise Paquet M. Alain Dumas et M. Gilles Pedneault

Pour : Mme Sylvie Bruneau, M. Robby Poulin et M. Gaétan Tremblay

OFFRE DE SERVICES – STANTEC EAU POTABLE PAVILLON SERVICES SOCCER

20-06-17 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Stantec, présentée par M. Stéphane Vachon, d'une somme de 4 500,00 \$, pour la mise en place d'une chaîne de traitement des eaux pour le pavillon de soccer.

PACTE RURAL — DÉPÔT PROJET DE JEUX D'EAU

20-06-18 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que la municipalité dépose un projet pour des jeux d'eau au fonds de développement du territoire pour l'année 2020. La municipalité déboursa un montant équivalent à 58 % du budget total du projet.

Que la personne autorisée à signer le protocole d'entente soit Mme Maryane Bélanger, directrice générale.

OFFRE DE SERVICES SENTIERS PHASE 3

20-06-19 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Stantec, présentée par M. André Arata, au montant de 20 300,00 \$, pour la préparation de plan et devis pour l'aménagement de la phase 3

des sentiers pédestres.

RECOMMANDATION D'UN MEMBRE PAR LE CCU

20-06-20 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que le conseil accepte la proposition du comité d'urbanisme et nomme Mme Jacqueline Rodrigue comme membre du CCU en remplacement de M. Jean-Gilles Dumas.

ACCEPTATION DU SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE 2019

20-06-21 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt du schéma couverture de risque 2019 par la MRC.

FORMATION D'UN COMITÉ POUR LE PRESBYTÈRE

20-06-22 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que la municipalité forme un comité de quatre personnes pour l'étude du dossier du presbytère. Ces personnes sont le maire, M. Gilles Pedneault, Mme Louise Paquet et la directrice générale.

RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET À COÛT MOINDRE

20-06-23 ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière a entièrement réalisé l'objet du règlement no 309-2018 un coût moindre que celui prévu initialement ; ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 690 000 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué ;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 772 959 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no 309-2018 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est, par conséquent, proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement :

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement no 309-2018 soit réduit de 1 462 959 \$ à 690 000 \$.

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

PROJET ARTS DANS LES RUES

20-06-24

Considérant que la municipalité de St-Côme-Linière désire réaliser une œuvre

d'art publique extérieure dans le cadre du projet « Les Arts de la rue » ;

Considérant que la municipalité veut permettre aux citoyens, accompagnés d'un artiste professionnel, de contribuer à la réalisation de cette œuvre d'art ;

Considérant que le montant total du budget pour la réalisation de cette œuvre s'élève à 4 500 \$, incluant une contribution de partenaires dont Métal Duquet, BRM St-Côme-Linière et Soudure Dorick Dumas ;

Considérant que le projet « Les Arts de la rue » est réalisé avec le soutien financier de l'Entente de développement culturel et qu'un montant maximal de 4 000 \$ est disponible ;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Tremblay, appuyé par Mme Louise Paquet et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Côme-Linière demande le soutien financier maximal de 4 000 \$ à MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre de l'Entente de développement culturel et que la participation financière de la municipalité soit de 500 \$.

La municipalité s'engage à signer un contrat avec la MRC de Beauce-Sartigan et l'artiste pour la réalisation de l'œuvre, à soutenir l'artiste pour l'activité de participation citoyenne et à entretenir l'œuvre ;

Mme Maryane Bélanger, directrice générale, est désignée comme personne responsable et autorisée à signer les documents relatifs à ce projet.

PUBLICATION DES DÉPENSES PRESBYTÈRE ET SALLE

20-06-25 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on publie toutes les dépenses du presbytère et de la salle dans le Babillard pour que les gens soient informés.

INSPECTION BÂTIMENT CASERNE

20-06-26 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on mandate la directrice générale afin de faire inspecter la caserne incendie de la municipalité.

CONSULTATION PUBLIQUE AVEC LES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Rejeté pour le moment.

Taxes municipales

La date de paiement du 2e versement (25 mai) a été reporté au 25 juin pour payer votre 2e versement de taxes municipales, et ce, sans intérêt ni pénalité.

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal

Lundi le 13 juillet à 19h00

Lundi le 10 août à 19h00

Prenez note que les assemblées du conseil municipal ont maintenant lieu à la salle Optimiste (2e étage de l'aréna).

Avec la situation actuelle de COVID-19, et jusqu'à avis contraire, les réunions de conseil se tiendront à huis clos.

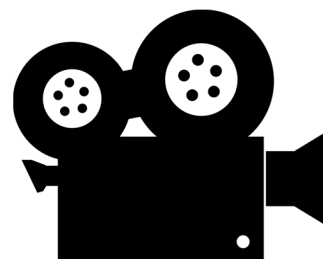


Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité,
www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite



OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES

Profession RSG

**Responsable d'un
service de garde en
milieu familial
reconnu par le
ministère de la
famille**



POSSIBILITÉ D'UN REVENU ANNUEL DE 52000 \$

(revenu annuel moyen brut pour
6 enfants dont 2 poupons)

- Être soutenu(e) par un Bureau coordonnateur
- Concilier travail-famille
- Avoir accès à des services et du soutien pédagogique

**DISPONIBLE EN
TOUT TEMPS
POUR VOUS
RENCONTRER**



CPE AU PALAIS DES MERVEILLES
575, 90e Rue St-Georges (Qc) G5Y 3L1
418-228-3021 poste 1
reception@cpepalais.ca



1er juillet
Jour de déménagement
pour plusieurs...
Bienvenue
à
St-Côme-Linière

Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

Des sommes sont encore disponibles en 2020.
Une aide de 1,000\$ est offerte. Certaines condi-
tions s'appliquent.

Informez-vous:

418-685-3825

Courriel:

st-come@stcomelinriere.com

La ligne AIDE ABUS ÂÎNÉS

Vous croyez être en situation de maltraitance ou craignez qu'une personne aînée près de vous le soit? N'hésitez pas, téléphonez à la ligne d'écoute et de référence AIDE ABUS ÂÎNÉS.

Créée en 2010, la ligne AIDE ABUS ÂÎNÉS est un service confidentiel, bilingue et gratuit, accessible tous les jours de 8 h à 20 h.

Que vous soyez un aîné vivant de la maltraitance, un proche, un ami, un voisin ou encore un intervenant, vous pouvez utiliser ce service.

Nos professionnels expérimentés sont là pour vous écouter, vous informer et vous diriger vers les ressources les plus appropriées pour répondre à vos besoins.

En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

**Ne restez pas indifférents
à la maltraitance!**

LA MALTRAITANCE

envers les personnes aînées



APPELEZ-NOUS!
1 888 489-ABUS (2287)
www.aideabusaines.ca

c'est inacceptable!
N'hésitez pas à en parler

#ChaquePersonneCompte

Québec

19-830-88FA © Gouvernement du Québec, 2020

Votre
gouvernement

Québec

Piscines résidentielles : Conseils de sécurité

- Ériger une clôture d'une hauteur d'au moins 1,2 m avec un espacement entre les barreaux n'excédant pas 10 cm) à fermeture ou à verrouillage automatiques; garder la barrière fermée et en restreindre l'accès en tout temps. Consulter le règlement municipal sur les clôtures.
- Établir des règles sur l'utilisation de la piscine, par exemple : il faut toujours nager avec un copain, les enfants sont toujours accompagnés d'un adulte, aucun contenant en verre n'est permis près de la piscine.
- Très peu de piscines résidentielles permettent des plonges sans danger; les nageurs doivent toujours entrer dans l'eau les pieds en premier.
- Conserver des bouées, un téléphone qui fonctionne et une trousse de secours à un endroit facilement accessible.
- Créer un plan d'action comprenant la surveillance d'un adulte, un signal d'urgence, du matériel de sécurité et des procédures d'urgence.
- Enlever les jouets et les débris du bord de la piscine.
- Ne pas consommer d'alcool ni de drogues dans l'eau ou près de la piscine.
- Les piscines portatives conçues pour les bambins doivent être vidées après chaque utilisation. Les échelles et les marches des piscines hors terre devraient être hors d'atteinte lorsqu'on ne les utilise pas.

Qu'est-ce que la maltraitance ?

La maltraitance consiste en un ou plusieurs gestes, ou une absence d'action appropriée, qui cause du tort ou de la détresse à la personne aînée.

Elle se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance. Elle est souvent commise par un proche, mais peut aussi l'être par des personnes offrant des services ou des soins. Parfois, la personne maltraitante n'a pas de mauvaise intention.

La maltraitance ne s'accompagne pas toujours de violence. Toutefois, la négligence peut causer autant de tort que la violence.

Les conséquences de la maltraitance

La maltraitance a des conséquences et des effets négatifs sur la qualité de vie des personnes aînées qui la vivent. Elles peuvent se replier sur elles-mêmes, ressentir de la peur, de l'insécurité, de l'anxiété. Cela peut mener à la dépression, favoriser l'augmentation des maladies et la mortalité. Les conséquences peuvent apparaître rapidement ou se développer bien après l'événement.

Il faut donc agir dès le premier signe.

Si vous vivez l'une de ces situations, il peut s'agir de la maltraitance :

- On vous force à faire des choses qui vous mettent mal à l'aise.
- On vous manque de respect lorsqu'on s'adresse à vous.
- On vous humilie ou l'on vous infantilise.
- On vous bouscule ou l'on vous brusque.
- On néglige de vous amener chez le médecin ou de vous donner vos médicaments.
- On vous interdit de rendre visite ou de parler à vos amis ou à votre famille.
- On vous fait des attouchements ou l'on vous force à avoir des contacts sexuels.
- On prend votre carte de guichet sans votre permission.
- On vous menace pour obtenir de l'argent ou des biens.
- On néglige votre hygiène ou votre alimentation.
- On décide à votre place sous prétexte que vous êtes trop vieux.

Vous avez des droits

Peu importe votre âge, votre sexe, votre origine ou votre orientation sexuelle :

- Vous avez le droit à la sécurité physique et psychologique.
- Vous avez le droit de prendre vos propres décisions.
- Vous avez le droit au respect.
- Vous avez le droit de disposer de votre argent et de vos biens comme bon vous semble.
- Vous avez le droit de recevoir les soins et les services dont vous avez besoin.
- Vous avez le droit d'aller chercher de l'aide si l'on ne vous traite pas adéquatement.

Pour en savoir davantage sur la maltraitance

et pour mieux la repérer, consultez le site suivant :

Québec.ca/maltraitanceaines



- La température de l'eau dans les bains tourbillons ne doit pas dépasser 104 °F ou 40 °C. De plus, ils sont déconseillés aux femmes enceintes, aux bambins et aux nouveau-nés.

La surveillance active d'un adulte est de la plus haute importance : ne jamais laisser un enfant sans surveillance, même une seconde.

- Les personnes qui ne savent pas bien ou pas du tout nager devraient porter un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel (VFI), mais cette mesure ne remplace pas la surveillance d'un adulte nageur ou d'un surveillant-sauveteur.
- Inscrivez vos enfants aux cours de natation de la Croix-Rouge.

- Améliorez vos techniques de nage et apprenez comment prévenir les noyades et effectuer un sauvetage de manière sécuritaire en suivant un cours de natation de la Croix-Rouge.
- Sachez quoi faire en cas d'urgence. Suivez un cours de secourisme de la Croix-Rouge et encouragez vos adolescents à suivre un cours de surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge.
- Amenez vos enfants avec vous si vous devez quitter la piscine pour quelque raison que ce soit.
- Choisir le meilleur moment de la journée pour la baignade. Éviter de se baigner la nuit ou par temps orageux.



Source: croixrouge.ca

Ouverture de poste

Préposé à la gestion du cimetière

Sous la supervision du responsable des inhumations de la paroisse de Saint-Georges de Sartigan et/ou son représentant pour la communauté de Saint-Côme-Linière, le préposé doit:

Repérer les bornes des lots.

Guider la compagnie d'excavation lors du creusage des tombes.

S'assurer que les tombes sont mises en terre le jour même de la cérémonie d'inhumation au cimetière.

Préparer l'emplacement de l'inhumation (mettre des madriers pour sécuriser le pourtour ainsi que les enlever après l'inhumation.)

S'assurer d'avoir les documents nécessaires pour l'inhumation.

Creuser pour enterrer les urnes funéraires selon les normes en vigueur.

Niveler la terre et au besoin en ajouter.

Semer de la graine et/ou remettre la tourbe après l'inhumation.

Contribuer à garder le cimetière propre et sécuritaire.

Toutes autres tâches connexes au besoin.

Rémunération selon échelle salariale.

Poste permanent occasionnel, nombre d'heures variable.

SVP communiquer avec :

André Vaillancourt courriel av.da@upbs.ca

Tél. 418-228-2558 poste 32

Directeur administratif

Paroisse de Saint-Georges de Sartigan



Centre Molé

*****À noter que les activités sont annulées en raison de la situation actuelle de COVID-19*****

Pour information ou inscription : Centre Molé
au 418 685-3181; 418 685-3674 ou
centremole@globetrotter.net ou
<http://www.centremole.org>

adresse postale : Centre Molé
1526, 19e Rue,
St-Côme (Linière), Qc
G0M 1J0

Depuis 1933... plus de 80 ans!

Fermières

Nous tenons à vous souhaiter de bonnes vacances et espérons la reprise de nos réunions à l'automne.

Le conseil : Françoise, Danielle, Lucille et Sylvie

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire: 418-685-3825 ou st-come@stcomelinier.com

Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Retrouvez les publications du Babillard des mois précédents sur le site internet de la municipalité:

www.stcomelinier.com

- Onglet services

• Journal Le Babillard



PROPRIÉTAIRES



Vous possédez une maison ancienne datant d'avant 1950 et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial** ?



Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?

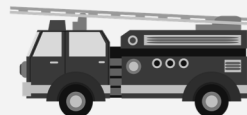


Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?



Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser**, ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire ?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

Activités à venir FADOQ St-Côme

Toutes les activités sont suspendues pour la saison. De retour en septembre prochain.

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30 18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30



Jeux d'eau

Suite à l'invitation faite à la population pour trouver un nom au futur parc de jeux d'eau, nous avons reçu plus d'une soixantaine de suggestions. Nous vous remercions de votre belle participation. Le gagnant sera dévoilé à la séance du conseil municipal du lundi, 13 juillet prochain.

Le parc sera situé sur le terrain de soccer actuel (à côté de l'école Kennebéc) et prendra forme au courant du mois d'août.



La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique. Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement.

Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures. Par ailleurs, quand cette plante croît dans un milieu, elle s'étend rapidement et nuit à la croissance des autres plantes qui y poussent déjà.

www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-eliminer-la-berce-du-caucase/



GARDERIE JAPPY

Pension & Garderie

POUR CHIENS

963, route du président Kennedy

St-Côme-Linière

418.313.6006

À 8 minutes du St-Hubert (Saint-Georges)

Vos chiens sont toujours bien entourés pendant leur séjour dans notre pension.

Formule tout inclus et équipements complets pour votre meilleur compagnon.

NOS SERVICES

- Aires de jeux intérieures et extérieures
- Aire de repos avec lit surélevé et couverture
- Service de déplacement (chercher et déposer toutou à la maison)
- Toilettage sur place
(Coupe de griffes, tonte, bain, brossage en profondeur)
- Peu importe la saison, votre compagnon prend l'air plusieurs fois par jour
- Périodes de jeux et d'exercices

LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ SONT LES FONDEMENTS DE NOTRE ENTREPRISE.



581 224-6671 | WWW.BYEBYEBERCEDEUCAUCASE.COM



CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

Rejoignez-nous !

Nouvelle campagne promotionnelle !

Rejoignez-nous afin de promouvoir vos produits et services. Envoyez-nous vos coordonnées !
Conception et diffusion **GRATUITE** via facebook et le journal municipal du *Babillard*.

Coût d'adhésion

Organisme, Particulier (sans commerce) et Entreprise (1 employé)	50,00 \$ +tx
Entreprise (2 à 50 employés)	100,00 \$ +tx
Entreprise (51 à 100 employés)	150,00 \$ +tx
Entreprise (101 employés et +)	200,00 \$ +tx
Administration municipale et institution financière	250,00 \$ +tx



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente



MARIE-ANDRÉE GALLANT, Associée propriétaire

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Arpentage foncier, de construction, géomatique, bathymétrie, géodésie.

PRODUITS ET SERVICES

- Cadastre
- Certificat de localisation
- Implantation
- Piquetage
- Bornage
- Description technique
- Géomatique
- Topographie et nivellement
- Arpentage résidentiel, commercial, industriel, de construction et de services publics
- Modélisation 3D



Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8 h 00 à 17 h 00
Vendredi : 8 h 00 à 16 h 00

2030, 127^e Rue, bureau 100, Saint-Georges (Québec) G5Y 2W8
418 228-0231 • info@ecceterra.com • www.ecceterra.com

Membre de la chambre de commerce



CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

1614, 6^e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 ☎ 418 685-2630
chambredeccommerce@stcomelinier.com www.facebook.com/CCSCL



CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente



SANDRA PAQUET, 20 ans d'expérience
MELANIE CÔTÉ, 17 ans d'expérience
Associées depuis 15 ans

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Comptabilité et fiscalité

PRODUITS ET SERVICES

- Comptabilité et tenue de livre
- Service de paye, ccq, dépôt direct
- Rapport de taxes et d'employeur
- États financiers
- Impôts particuliers canadiens et américains
- Impôts camionneurs, petites et moyennes entreprises, décès
- Impôts sociétés, compagnies et organisme



Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8 h 00 à 17 h 00
Vendredi : 8 h 00 à midi

1614, 6^e rue, Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0
Tél. : 418 685-2630 • Cell. : 418 222-4133 • Téléc. : 418 685-3972
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Membre de la chambre de commerce



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-
LINIÈRE



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce



Nos membres du mois



CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente



M^E MARIE-ÈVE POULIN

Notaire et conseillère juridique

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Services juridiques

PRODUITS ET SERVICES

- Droit immobilier
- Règlement de succession
- Testament / Mandat de protection
- Accréditation en ouverture de régime de protection et en homologation de mandat
- Famille, mariage
- Conseils juridiques



1525, 8^e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442
mepoulin@notarius.net • www.facebook.com/menotaire

Membre de la chambre de commerce



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-
LINIÈRE



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce



Aréna St-Côme-Linière



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.



Horaire

piscine municipale

Du lundi au vendredi:

12h30 - 19h

Samedi et dimanche:

13h - 17h

Bonne baignade!

Horaire

Casse-croûte et bar laitier



Vendredi: 12h - 21h

Samedi: 15h - 21h

Dimanche: 15h - 21h



FOSSE SEPTIQUE

La période de vidange de fosses septiques est maintenant établie pour votre municipalité ou votre secteur. **Vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier et vous pouvez le faire dès maintenant.**

Cédule 2020:

Du 14 au 18 septembre: Toute la municipalité SAUF route Kennedy et route 275

Du 21 au 25 septembre: Route Kennedy et route 275

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

FOSSE DE RÉTENTION

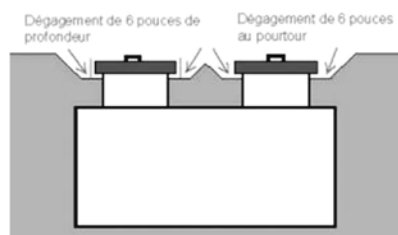
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédant la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.



Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension. Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.

Également, nous vous rappelons qu'il est temps de vous inscrire pour la vidange 2020 soit par courriel à fosse@vsjb.ca ou par téléphone au 418-226-5300.

Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



PAPA,
MAMAN,
C'est le temps
de m'inscrire!!

Maternelle **4 ans**
ou
Passe-Partout
avec
mon enfant

Pour qui?

Enfants de 4 ans (nés entre le
1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016)

Quand?

Avant l'entrée scolaire 2020

Comment?

En écrivant « je désire m'inscrire à la
maternelle 4 ans ou à Passe-Partout »
à l'adresse suivante :
passe-partout@csbe.qc.ca

IMPORTANT :

Le programme respectera les
recommandations de la Direction
de la santé publique à l'égard de
la pandémie.

**La réussite
de votre enfant passe
par vous....**



Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinier.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Clientèle :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



**418 228-0007
poste 5**

Place Centre-Ville
11400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



Bibliothèque municipale en formule restreinte depuis le 1er juin 2020

Afin de respecter les directives de la santé publique en temps de COVID-19, la bibliothèque municipale est ouverte depuis le 1er juin 2020 avec son horaire habituel mais en mode restreint.

Avec les recommandations du réseau Biblio auquel nous sommes rattachés, et ce pour la sécurité de tous (usagers, employée et bénévoles), voici le fonctionnement :

1 seule personne par famille recommandée (dans la mesure du possible)

1 seul usager à la fois dans la bibliothèque

Lavage de mains obligatoire à l'entrée

Distanciation physique obligatoire

Accès permis au comptoir de prêt seulement (rayons et coin jeunes fermés au public)

Toilette non accessible

Retour des livres empruntés : Les livres devront être déposés dans une boîte prévue à cet effet. Ces livres seront ensuite mis de côté pour une période de 72 heures avant d'être manipulés de nouveau.

Emprunt de nouveaux livres : Puisqu'il n'y aura pas de circulation possible à travers les rayons de la bibliothèque, nous encourageons les usagers à faire leurs recherches en ligne via le portail du réseau Biblio et ensuite d'envoyer un courriel ou de téléphoner à la bibliothèque pour faire la demande. Ainsi, lors de la visite à la bibliothèque, l'emprunt se fera plus rapidement. Si l'accès à internet n'est pas possible, il faudrait idéalement téléphoner à la bibliothèque avant la visite.

Téléphone : 418-685-3825 poste 205

Courriel : bibliostcome@hotmail.com

Portail pour les recherches : <https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr>

Pour voir les nouveautés (incluant les best-sellers en location) : Cliquer sur «Nouveautés sur les rayons» et sélectionner Saint-Côme-Linière

Pour le catalogue : Cliquer sur «Catalogue», ensuite sur «Accéder au catalogue»; sélectionner bibliothèque Saint-Côme-Linière. Le moteur de recherche permet de faire des recherches par auteur, par titre, par sujet, etc.

Cette façon de faire apporte des contraintes mais va tout de même permettre de redonner à la population l'accès à ce service municipal, attendu de plusieurs, de façon sécuritaire pour tous.

Nous vous remercions de votre compréhension... et bonne lecture!

Heures d'ouverture:

Lundi: 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Mardi: 8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30

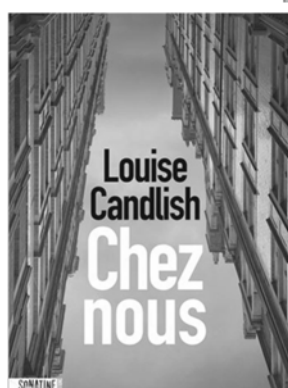
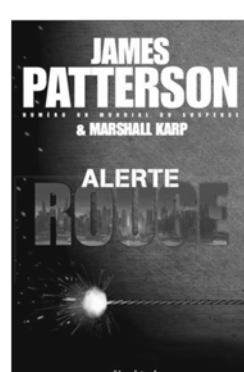
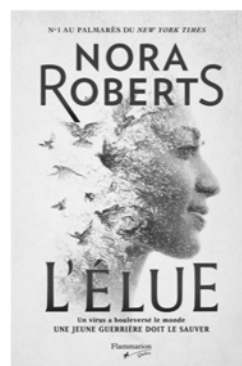
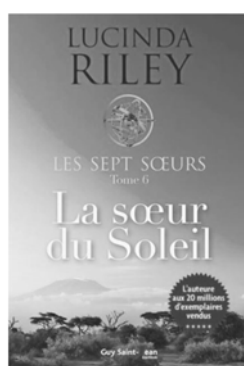
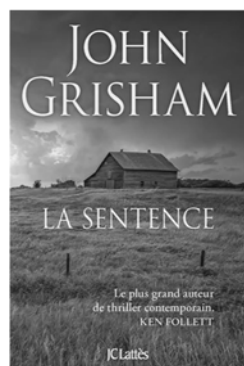
Mercredi: 8h30-12h00

Vendredi: 18h30-20h30*

**** À noter que la bibliothèque est fermée tous les vendredis de juillet et août***



Quelques nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00\$/2 semaines



Seule la collection «best-sellers» est payante... Tous les autres livres et magazines sont gratuits.

Pour utiliser les ressources numériques, rendez-vous sur le site du réseau: <http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr> et cliquez sur l'onglet « Livres & ressources numériques ». Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP. Si nous n'avez pas déjà votre NIP, veuillez contacter la responsable, Mme Francine Guay, au (418) 685-3825 poste 205.

Vous aimeriez apprendre une nouvelle langue ? Apprendre à dessiner des chats ? Ou même à créer vos propres jeux vidéo ? C'est possible grâce à Toutapprendre !

Toutapprendre réunit plus de 120 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité couvrant de multiples domaines : Arts & Loisirs créatifs, Bien-être & santé, Bureautique, Langue, Musique, Programmation, Sport & Fitness, Vie professionnelle, etc.

Pour utiliser ToutApprendre, rendez-vous au mabibliotheque.ca/cnca, onglet «Livres & ressources numériques». Vous devrez avoir en main votre numéro d'abonné et votre NIP de bibliothèque pour accéder à la ressource.



Municipalité St-Côme-Linière - Machinerie à vendre

Chargeur sur roues

Marque Pettibone 154A (NS : 657)

Vous avez jusqu'au lundi, 8 juin 2020, 11 h 00, pour déposer une offre dans une enveloppe scellée.

Le chargeur sera vendu à celui proposant la meilleure offre. Celle-ci devra également être acceptée par le conseil.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Maryane Bélanger, au 418-685-3825, poste 202.



RÉALISATION D'UN PRÉ-INVENTAIRE SUR LE PATRIMOINE BÂTI POUR LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel, conclue avec le gouvernement du Québec, la MRC de Beauce-Sartigan effectue actuellement un pré-inventaire du patrimoine bâti qui vise à caractériser les principaux bâtiments d'intérêt patrimonial pour les 16 municipalités du territoire. C'est un outil intéressant autant pour les municipalités, les sociétés du patrimoine et d'histoire que les citoyens. M. Normand Roy, préfet de la MRC, reconnaît que l'inventaire est la première étape de sensibilisation et souligne que «cette démarche permettra de faire un état de situation sur le patrimoine bâti et de mieux connaître la richesse de cet héritage dans la région».

C'est l'entreprise Bergeron Gagnon inc., agence de services professionnels spécialisée dans le patrimoine culturel, qui réalise le mandat de mise à jour d'inventaire du patrimoine bâti. **La MRC de Beauce-Sartigan informe la population que le personnel de Bergeron Gagnon inc. est autorisé à circuler sur le territoire pour récolter toutes les données nécessaires sur les bâtiments présélectionnés. Cette étape se déroulera de juillet à septembre et touchera tant les bâtiments résidentiels, publics, scolaires, industriels,**

religieux que agricoles. Dans le cadre du pré-inventaire, 500 bâtiments seront inventoriés et les données recueillies permettront d'avoir pour chacun une fiche d'identification comprenant une évaluation patrimoniale, une courte description, la géolocalisation, l'année de construction et quelques photos.

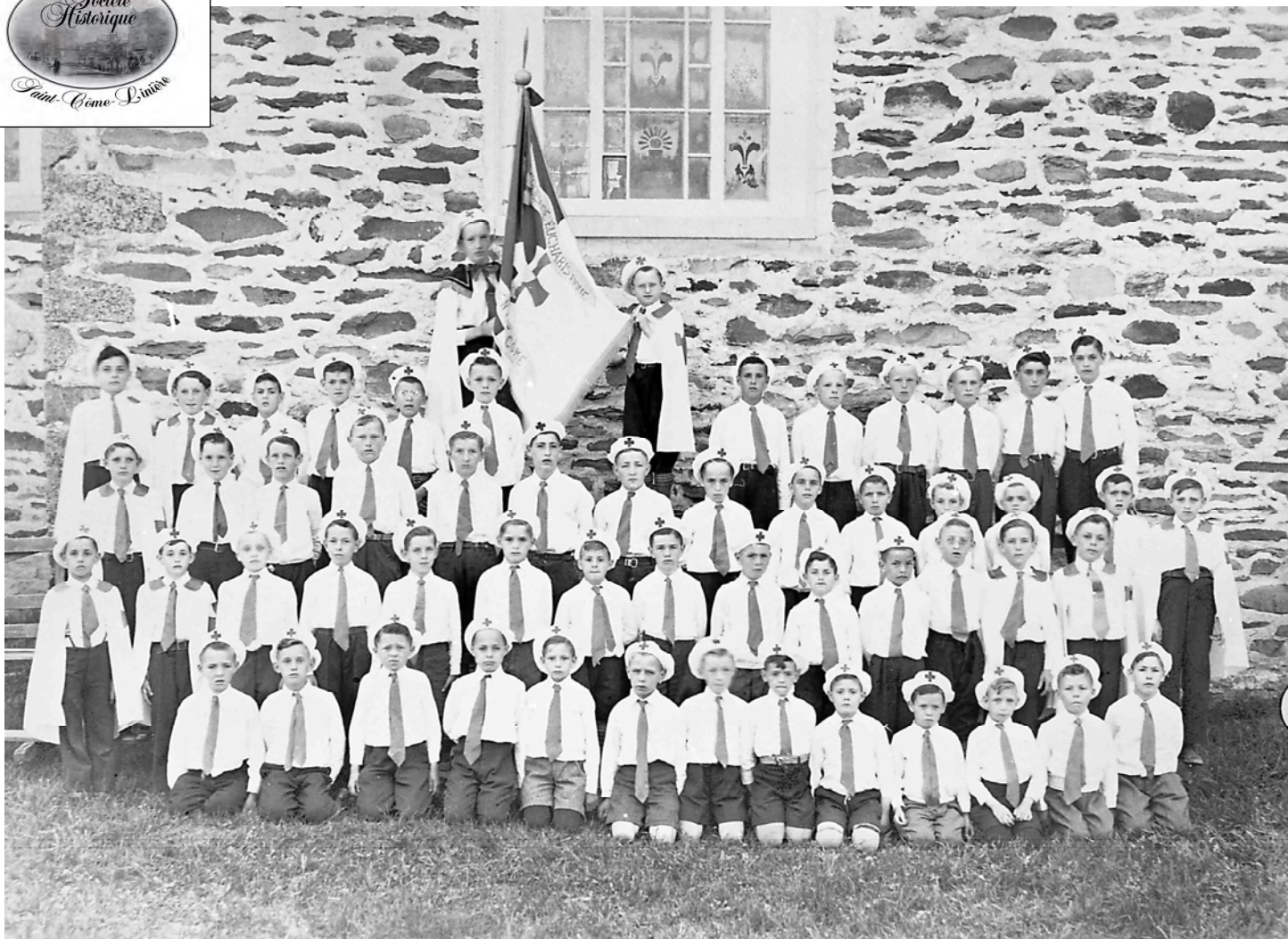
L'inventaire sera finalisé d'ici décembre 2020 et il pourra être consulté par les citoyens, les professionnels, les entrepreneurs et les organismes sur le site Web de la MRC de Beauce-Sartigan. Le pré-inventaire permettra d'identifier quelque 250 bâtiments qui mériteraient dans le futur des informations plus détaillées, une recherche historique et des photographies additionnelles.

À propos :

Le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2018-2020 lie le gouvernement du Québec, la MRC de Beauce-Sartigan et le Conseil économique de Beauce autour d'une série d'actions culturelles visant la mise en œuvre de la politique culturelle du territoire et permettant la réalisation d'événements culturels stimulants pour le milieu.

Entente de développement culturel





Les Croisés en 1944.

De gauche à droite, 1^{re} rangée: ?, ?, ?, ?, Marcel Poirier, Jules Rancourt, Henri-Paul Roy, Jean-Louis Beaulieu, Pierre Asselin, Louis-Gilles Poulin, Claude Poirier, Paul Létourneau et Donia Loignon.

2^e rangée: Joseph Lamontagne, Guy McCollough, ?, Aurèle Rodrigue, Jean-Roch Rodrigue, Martin Rancourt, Jacques Asselin, Guy Poulin, Donia Dumas, ?, Yvon Morin, Jacques Doyon, ? et Laval Létourneau.

3^e rangée: Louis-René Bouchard, ?, Normand Genesse, Emilien Leclerc, Luc Rhéaume, Réal Loignon, Marie-Louis Drouin, ?, Jean-Louis Gagnon, Denis Paquet, Bernard Létourneau, Victor Bélanger, Marcel Morin et Louisda Morin.

4^e rangée: Jules-Aimé Morin, ?, André Asselin, ?, Paul Bernard, ?, ?, ?, ?, Michel Rancourt, André Maheux et ?.

A l'arrière: Gilles Rhéaume et Edward Poulin. Observez les vitraux. Photo prise par l'abbé Maurice Martineau.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Madame Gisèle Dumas (211-15)

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomelinier.com

Merci de votre collaboration!



BEAUCE JEANS

Coupeurs
Étendeurs
Formateurs
Couturiers

Préposés à la qualité
Préposés à la finition
Préposés à l'expédition
Préposés à la maintenance
Gérants de plancher

**NOUS
EMBAUCHONS**

TOUS ENSEMBLES FACE À LA CRISE

FIERS DE PRODUIRE LOCALEMENT



SALAIRES VARIANT DE 14.5\$ À 25\$ / HEURE

ENVOYEZ VOTRE CV À
rh@beaucejeans.com

418 685 3840

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue
Environ 13 000 pi²/terrain
Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché
Entrée sur le terrain
Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout
Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque
Les terrains seront prêts en juin
Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



Terrains disponibles
au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

LES TROIS AILES RÉSIDENTE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

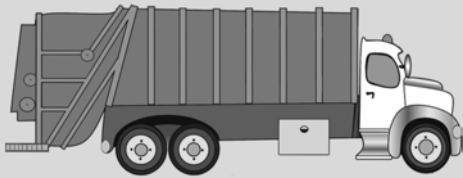
Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257





Collecte des ordures hebdomadaire

Prenez note que la collecte des ordures se fait à chaque semaine pour la période estivale. Cet horaire hebdomadaire débute dès la première semaine de juin pour se terminer la dernière semaine complète du mois d'août inclusivement.

Merci de votre collaboration.

Gagnants Loterie Filles d'Isabelle St-Zacharie

7 février.	Dave Poulin.	Ste-Auréli	# 0635
14 «	Marié-Laure Paquet	St-Zacharie.	# 0150
21 «	Jacqueline Fecteau.	«	# 0085
28 ».	Diane Jacques.	«	# 0312
6 mars.	Pierre Morin	Ste-Auréli.	# 0329
13 mars.	Jacqueline Fecteau	St-Zacharie.	# 0087
20mars	Véronique Rancourt.	«	# 0767
27 mars.	Régis Lebel.	St-Georges.	# 0311
3 avril.	Claudine Larivière.	Sherbrooke.	# 0323
10 avril	Claudia Larivière.	St-Zacharie.	# 0758
17 avril.	Monique Perrault.	St-Georges.	# 0344
24 avril.	Yvan Gilbert.	St-Zacharie.	# 0668
1 mai.	Marie-Eve Poulin.	Sté -Auréli.	# 0638
8 mai.	Thérèse P. Roy.	St-Zacharie.	# 0779
15 mai	Rolland Gilbert.	«	# 0622
22 mai.	Brigitte Giroux.	«	#0700
29 mai.	Nathalie Morin.	Ste-Auréli.	#0330

CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ? Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.

Tu préfères nous écrire ? Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.



RECYCLAGE

En juillet 2020, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 9 juillet

Jeudi le 23 juillet



Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomelinere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**



Voici ce qui est permis et pas permis dans le cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

(Source: sopfeu.qc.ca)

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

FEUX DE CAMP

FEUX D'ARTIFICE

INSTRUMENTS PRODUISANT DES FLAMMÉCHES

LANTERNES VOLANTES

INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES



Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinriere.com

www.stcomelinriere.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

*Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin*

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**Réservation
418-227-2626**

Comptabilité Paquet & Côté Inc.

**Comptabilité
Fiscalité**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

LES PRODUITS EN VRAC DE BEAUCE

- Terre de remplissage
- Cèdre
- Paillis de cèdre
- Terre à jardin
- Sable
- Pierre

Avec ou sans livraison

418 230-8242
St-Côme-Linière James Veilleux

**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442

**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.